



L'ÉQUIPE

immobilière

HONORAIRES TRANSACTIONS VENTE

(barème TTC applicable à compter du 1er janvier 2023)

Prix Net vendeur	Honoraires (1) MAISONS - APTS
Jusqu'à 65.000 €	Forfait 5 000 €
De 65.001 € à 150.000 €	8 %
De 150.001 € à 300.000 €	6 %
De 300.001 € à 600.000 €	Forfait 17 000 €
Au delà de 600.000 €	Forfait 24 000 €

Prix Net vendeur	Honoraires (1) TERRAINS
Jusqu'à 200 000 €	8 %
Au delà de 200 000 €	6 %

(1) Honoraires à la charge du vendeur, sauf convention contraire stipulée dans le mandat.

Il est précisé qu'en cas de délégation de mandat confié par un autre professionnel de l'immobilier, le barème appliqué sera celui du professionnel titulaire du mandat, sauf si un mandat d'acheter a été signé avec l'acquéreur.

Il est également précisé que si le mandant est un professionnel de l'immobilier (promoteur ou lotisseur), le barème appliqué sera celui fourni par le mandant.

ESTIMATION écrite : 250 € (2)

(2) Si non suivie d'un mandat

L'ÉQUIPE IMMOBILIÈRE RÉUNION

CPI 9741 2016 000 005 209 délivrée par la CCI de la Réunion - RCP GROUPAMA
Sarl au capital de 50 000 € - RCS Saint-Denis - Siret n° 801 873 936 00026 - Site Internet : www.lequipe-immobiliere-reunion.com
68 rue Decaen - Rés. Decaen - 97400 Saint-Denis - Tél : 0262 40 40 62 - info@lequipe-immo.re